



Une maison inclusive Alzheimer, comment ça marche ?

L'exemple de nos deux maisons à Buc et aux Loges-en-Josas (78)

Les conditions d'accès

Nous accueillons les personnes âgées de plus de 60 ans souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée dont le diagnostic a été établi par un médecin, et ne pouvant plus rester seules à la maison.

Un des fondements de la vie partagée au sein de la Maison des Sages est **l'adhésion des référents proches**. Ceux-ci participent à la gestion de la vie quotidienne de la maison (avec des conseils des familles chaque trimestre), s'impliquent, proposent des activités, viennent régulièrement rendre visite : ils doivent donc être proches géographiquement de la Maison des Sages.

Le tarif

Le tarif s'articule autour des postes de loyer, des charges de la vie courante et charges d'accompagnement des assistantes de vie. Le reste à charge communiqué aux familles est calculé en fonction des droits éventuels accordés par l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et la carte mobilité inclusion (crédit d'impôt).

Les délais pour être accueilli dans la maison

Ils dépendent des places disponibles selon les 2 maisons à Buc et aux Loges-en-Josas : des listes d'attente sont établies.

L'accompagnement au sein de la maison

Huit assistantes de vie accompagnent 7 jours sur 7 et 24h /24 les huit colocataires dans leurs tâches quotidiennes (toilette, repas, animations, sorties, aide à la prise des médicaments, etc ..) : en relais deux le matin, deux l'après-midi jusqu'à 20h et une la nuit, aidée en cas de besoin par un étudiant logé dans la maison.

La coordinatrice de la vie sociale et partagée veille au bon fonctionnement de la maison, anime sa communauté, fait le lien entre les familles et toutes les parties prenantes et répond aux besoins des assistantes de vie et des bénévoles sur le terrain. Elle est la principale référente pour les familles.

Le colocataire n'est jamais seul. Et peut se retirer dans son espace privé qui est sa chambre. Il est toujours accompagné, épaulé, stimulé par une assistante de vie et ou un proche ou un bénévole, ou bien un autre colocataire. Cette vie partagée avec l'attention de tous donne tout son sens à la Maison des Sages.

Les soins médicaux

La Maison des Sages n'étant pas une institution médicalisée, ce sont les proches familiaux qui sont responsables de la santé du colocataire. Comme à la maison, le colocataire a ses rendez-vous avec les soignants qui le suivent (médecin, kinésithérapeute, orthophoniste, etc). Une infirmière vient chaque semaine préparer les piluliers.

L'organisation de la vie en communauté

La vie quotidienne s'adapte au **rythme de chacun** : la toilette peut se faire tout au long de la journée, l'horaire du petit-déjeuner est libre ; le déjeuner et le dîner sont préparés et pris en commun. Les proches et les bénévoles des associations locales proposent des activités de loisirs l'après-midi (revue de presse, gymnastique douce, jardinage, jeux, sorties, anniversaires, etc).

Une maison adaptée

Chaque maison est aménagée en fonction des contraintes dictées par la maladie d'Alzheimer et la perte d'autonomie, avec des espaces spacieux pour la vie collective (cuisine, salle à manger et salon), des meubles faciles à manier, un jardin sécurisé pour se promener, des salles d'eau et une rampe d'accès PMR. Chaque colocataire équipe sa chambre avec son mobilier personnel.

Nous soutenir

Vous pouvez soutenir la Maison des Sages en faisant un don (avec déduction d'impôt) à notre Fonds de dotation pour nous permettre de financer des actions d'intérêt général des maisons et assurer notre développement dans les meilleures conditions.

Helloasso

<https://www.helloasso.com/associations/la-maison-des-sages/formulaires/1>

Contact : maisonmessages@yahoo.com

www.lamaisonmessages.fr